

# MASTER PROFESSIONNEL **en apprentissage**

## **MASTER MANAGEMENT DES ORGANISATIONS SANITAIRES ET SOCIALES**



Cette formation répond à un besoin des institutions sanitaires et sociales de former des dirigeants et des cadres en gestion, des spécialistes des secteurs sanitaires médico-social et social et des managers capables de s'adapter aux mutations organisationnelles et technologiques de ces secteurs en pleine évolution. Les structures concernées par ce besoin sont des établissements d'hébergement pour personnes âgées (EHPA)/(EHPAD), cliniques et hôpitaux privés, centres de soins, centres de santé et dispensaires, institutions ou associations à vocation médico-sociale, services dépendants des administrations territoriales chargés de la santé, groupements professionnels (médecins, chirurgiens-dentistes, laboratoires d'analyses médicales...).

### **Programme de la formation**

Master 2 - 60 ECTS



**DÉBUT DES COURS :**  
**OCTOBRE 2020**

#### **Semestre 1**

UE : Environnement managérial des ESMS,  
UE : Environnement comptable  
et financier des ESMS,  
UE : Environnement juridique,  
économique et social des ESMS

#### **Semestre 2**

UE : Direction des ESMS,  
UE : Méthodologie de recherche  
et professionnalisation

### **Rythme d'alternance**

1 semaine en formation  
3 semaines en entreprise

### **Lieu de formation**

Université Sorbonne Paris Nord  
Campus de Bobigny  
74, rue Marcel Cachin  
93017 Bobigny Cedex  
[www.univ-paris13.fr](http://www.univ-paris13.fr)



## Métiers visés

Adjoint de direction  
 Cadre administratif  
 Assistant qualité dans les établissements  
 sanitaires, médico-sociaux et sociaux au sein  
 des services des RH, financier, logistique  
 Cadres supérieurs d'établissements sanitaires,  
 médico-sociaux, et sociaux  
 Direction générale  
 Adjoint de direction  
 Direction des ressources humaines  
 Direction financière  
 Responsable qualité  
 Responsable de projet



## Pour candidater

<https://smbh.univ-paris13.fr/index.php/fr/formations/licences,-masters/masters/item/118-management-des-organisations-sanitaires-et-sociales.html>

et sur le site du CFA SACEF :

[www.cfasacef.fr](http://www.cfasacef.fr) >

### Candidater à une formation

Un conseiller professionnel vous est dédié pour vous accompagner à toutes les étapes du contrat (recrutement et suivi pendant la formation). Retrouvez le contact du Conseiller professionnel en charge de la formation sur la fiche formation sur [www.cfasacef.fr](http://www.cfasacef.fr)

## Conditions d'accès à la formation

Titulaires d'un Master 1 MOSS ou équivalent :  
 M1 Sciences économiques, Sciences de gestion, Droit, AES, Santé, Sciences sociales.

## Missions en organisation

**Ressources humaines** : gestion de la paie, gestion du planning pour le personnel non soignant, gestion des arrêts de travail ; rédaction contrat de travail, DPAE et suivi, dossier nouveau collaborateur, gestion documents fin de contrat, gestion de commande.

**Gestion du plan de formation** **Qualité** : aide à l'élaboration de la gestion documentaire qualité, participation à la préparation de la certification V2020 de l'HAS (élaboration de la cartographie des risques).

**Préparation et rédaction de comptes rendu d'instances** **Direction** : gestion budgétaire, fonction du directeur (climat social, instances représentatives du personnel, qualité de vie au travail, projets, journée à thème,...), mise en œuvre du PMSI (suivi de la montée en charge de la DMA), appel à projet et dossiers ARS (autorisations et spécialisation SSR, PAP, HDJ), politique et environnement sanitaire (veille juridique et application réglementaire).

**Supervision de la maintenance de l'établissement** (contrats obligatoires, visites,...)

Participation à la coordination du service soins

Participation à la finalisation du projet d'établissement de la résidence

Participation au travail de normalisation des

relations sociales au sein de la résidence

Supervision d'une rotation de personnels soignants

Management des aides-soignantes et des

auxiliaires de vie

Participation à la rédaction des rapports

budgétaires et les rapports d'activités annuel

## Pour plus d'informations

[moss@cfasacef.fr](mailto:moss@cfasacef.fr)

Site : [www.cfasacef.fr](http://www.cfasacef.fr)

Référent handicap :

[handicap@cfasacef.fr](mailto:handicap@cfasacef.fr)

